

BIENVENUE  
CHEZ VOUS

Résidence Autonomie

Le Vercors

Vinay  
RÉSIDENCE AUTONOMIE  
LE VERCORS

RÉSIDENCE AUTONOMIE  
LE VERCORS



**PHILIPPE ROSAIRE,**  
Président du CCAS  
Maire de Vinay

## À Vinay, le lien entre les résidents du Vercors et les habitants est très fort.

Il faut dire que la résidence est située en plein coeur de la Capitale de la Noix (4 370 habitants), à mi-chemin entre Grenoble et Valence, à la lisière du Parc Naturel Régional du Vercors. C'est un petit coin de paradis où il fait bon vivre.

Notre résidence est très prisée. À chaque demande de dépôt dossier, l'équipe fournit une réponse adaptée à chacun.

Les trois mots d'ordre de la résidence Le Vercors sont la proximité, la facilité et la sécurité. Toute l'équipe s'attèle 7 jours sur 7 à aider nos aînés autonomes ou en perte d'autonomie limitée à bien vivre dans un esprit de respect mutuel et de bienveillance.



### RÉSIDENCE AUTONOMIE LE VERCORS

**Brochure éditée par  
le CCAS de la Mairie de Vinay**

7 Place de L'Hôtel de ville

38470 Vinay

Tél. : 04 76 36 70 22

[www.vinay.fr](http://www.vinay.fr)

[levercors.direction@vinay.fr](mailto:levercors.direction@vinay.fr)

**Directeur de la publication :**

Philippe Rosaire

**Responsable de la rédaction :**

Valérie Guillaud

**Conception graphique :**

Angélique Vial

**Photos :**

Madly Reportage,

mairie de Vinay

**Imprimerie Savigny**

4 Grande Rue

38470 Vinay

04 76 36 71 24

Certifiée Imprim'Vert

Imprimé sur papier recyclé.





## LA PETITE HISTOIRE

### 1985

L'établissement ouvre ses portes. C'était un « Foyer logement ».

### 2015

La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) le fait évoluer en « Résidence autonomie ».

*« Une des ambitions de la Loi ASV est de permettre aux personnes âgées de préserver au mieux leur autonomie en leur apportant un soutien en fonction de leurs besoins ».*

## UNE ÉQUIPE

**3** agents polyvalents  
(présents 7 jours/7)

**1** secrétaire

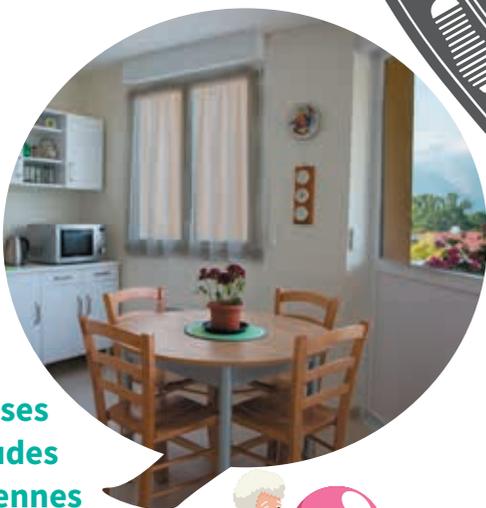
**1** directrice



**Se restaurer  
en toute tranquillité**



**...Et surtout,  
se retrouver dans  
son intimité**



**Vivre ses  
habitudes  
quotidiennes**





Dans un cadre  
de vie agréable...

Profiter des  
journées  
ensoleillées  
sur le balcon



Partager des moments  
conviviaux



Visite virtuelle gratuite sur la chaîne Youtube  
de l'établissement en scannant le QR Code...



# ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE VERS LA SOLUTION ADAPTÉE AU CAS PAR CAS

## Avant le dépôt de dossier

Que ce soit une demande immédiate ou une demande par précaution, le but de la résidence autonomie est d'accompagner l'entrée en établissement. Quel que soit votre besoin, prenez contact avec la résidence Le Vercors (04 76 36 70 22) qui vous orientera au cas par cas vers la solution la mieux adaptée à votre situation.

## Le dépôt de dossier

La demande d'entrée en établissement se fait en ligne sur la plateforme Viatrajec-toire ou par dossier papier à déposer à la Mairie de Vinay (7 place de l'Hôtel de ville).

## Les aides possibles

- Aide personnalisée au logement (APL)
- Aide sociale à l'hébergement (ASH)
- Aide sociale aux repas
- Aide sociale aide ménagère
- Aide caisse de retraite
- Aides sociales facultatives du CCAS

Les demandes d'aide sont constituées à l'arrivée dans la résidence par le personnel administratif.

## UNE MISSION ESSENTIELLE

La prévention de la perte de l'autonomie en restant ouvert sur la vie de la cité

## La vie à la résidence

Le prix à la journée comprend la location de l'appartement, la téléalarme, l'entretien des parties communes et ascenseurs, l'eau, le chauffage de base, la taxe des ordures ménagères, l'accès WIFI, les animations.

## Les logements

3 logements T1 ; 30 T1 bis et 3 T2. Tous sont équipés d'une kitchenette, téléalarme, dressing, cellier, balcon, prise télévision et téléphone / interphone.

Espaces communs : un salon, une salle de restauration collective, des espaces extérieurs. **WIFI dans les espaces communs.**

## Un travail partenarial

Avec les professions libérales (médecins, infirmières, pharmacies, kinés...) le SSIAD, les services d'aides à domicile, le CMP, EHPAD Brun-Faulquier, PUV Montvinay et le Conseil Départemental de l'Isère.

## Une instance participative

Un outil au service de l'amélioration du fonctionnement de l'établissement : le **Conseil de la Vie Sociale** présidé par un résident. Instance qui réunit résidents, familles, élus et personnel.

**36**  
logements



## RÉSIDENCE AUTONOMIE LE VERCORS

47 impasse du Foyer logement, Vinay

La résidence se situe dans un parc arboré à deux pas du centre ville commerçant. L'échangeur d'autoroute le plus proche se situe à 2 km (Autoroute A 49, sortie 10).

### LES PRESTATIONS

- > Appartements équipés kitchenette et dressing
- > Présence 7 jours / 7 / Téléalarme
- > Service lavage de linge, repassage
- > Parking réservé
- > Parc paysager
- > Proximité du centre ville



### CCAS de Vinay

Le Centre communal d'action sociale  
présidé par le Maire gère la résidence.

**04 76 36 58 23**

+ d'infos : [ViaTrajectoire](#)

TÉLÉALARME  
POUR TOUS, SÉCURITÉ  
INCENDIE, ÉVALUATION  
DE LA PERTE  
D'AUTONOMIE

HABITAT  
INTERMÉDIAIRE

RESTAURATION 7/7J,  
BLANCHISSERIE, NAVETTE  
HEBDOMADAIRE VERS LE  
SUPERMARCHÉ, AIDE  
ADMINISTRATIVE...

DANS SON  
APPARTEMENT,  
LE RÉSIDENT EST  
À SON DOMICILE

# RÉSIDENCE AUTONOMIE LE VERCORS

47 impasse du Foyer logement

38470 VINAY

04 76 36 70 22

levercors.direction@vinay.fr



DES TEMPS  
CONVIVIAUX  
COLLECTIFS OU  
INDIVIDUELS

VISITES  
QUOTIDIENNES,  
TEMPS D'ÉCHANGE  
ET INTERVENANTS  
EXTÉRIEURS

PRÉSENCE  
DES AGENTS  
7 JOURS SUR 7

**Vinay** **Vinay**  
RÉSIDENCE AUTONOMIE  
LE VERCORS CCAS

UN PÔLE SOCIAL AU SERVICE  
DE SES HABITANTS !